

Toute inscription génère automatiquement le paiement d'une **cotisation à l'Amicale d'1€ par famille** en plus du tarif annuel. Nos tarifs comprennent la cotisation assurance de la Fédération des Amicales Laïques.

**Règlement : ..... € + 1 € par famille** ( déjà réglée pour un autre enfant)

- Paiement en une fois (*chèque : à l'ordre de l'Amicale Laïque des Agenêts*)
- Chèques Vacances
- Bon de réduction Super U
- Paiement en 3 fois, remise des chèques : 15 octobre, 15 février et 15 avril
- Bénéficiaire « Carte blanche » de la ville de Nantes

Je demande une attestation de paiement

Je soussigné(e) .....

m'engage à venir chercher mon enfant à la fin de l'activité. En cas d'absence imprévue de l'intervenant, mon enfant sera confié au service périscolaire payant dès 16h30.

j'autorise ..... à venir chercher mon enfant à la fin de l'activité.

j'autorise mon enfant à rentrer seul après son activité. En cas d'absence imprévue de l'intervenant, mon enfant quittera l'école dès 16h30. Pour qu'il soit pris en charge par le service périscolaire payant, et ne rentre seul qu'à partir de 17h30, merci de cocher cette case :

je demande que mon enfant retourne au périscolaire et je serai facturé par la Mairie de Nantes

**L'Amicale se dégage de toute responsabilité en dehors des horaires indiqués.**

En cas de grève du périscolaire, l'Amicale se réserve le droit d'annuler la séance. Dans la mesure du possible, cette séance sera reportée en fin d'année.

**Droit à l'image :**

J'accepte que mon enfant soit photographié en groupe :  oui  non

J'accepte l'affichage des photos sur le site et le panneau de l'Amicale :  oui  non

Signature :



**INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES DE L'AMICALE LAIQUE ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

Les enfants sont pris en charge par les intervenants à **16h30** auprès du service périscolaire gratuit. A l'issue de la séance, à **17h30**, ils peuvent être accompagnés au service périscolaire payant si besoin.

ACTIVITE	Intervenant	Classe d'âge	Tarif annuel	Nb séances à l'année	Date de 1ère séance	
<b>Lundi</b>	<b>Théâtre</b>	Cie A main levée	CP à CE1	105 €	25	23 sept
	<b>Capoeira</b>	Munduncu	CP à CM2	120 €	30	23 sept
	<b>Anglais "So Cute"</b>	Tiny tiny School	MS à GS	185 €	25	30 sept
<b>Mardi</b>	<b>Anglais "So Cute"</b>	Tiny tiny School	MS à GS	185 €	25	1 oct
	<b>Ecole du sport</b>	UFOLEP	GS à CE1	120 €	30	24 sept
	<b>Danse</b>	En cours de recrutement	MS à GS ?	140€	25	24 sept
<b>Jeudi</b>	<b>Anglais "So Brilliant"</b>	Tiny tiny School	CE2 à CM2	185 €	25	3 oct
	<b>Théâtre</b>	Cie A main levée	CE2 à CM2	105 €	25	26 sept
<b>Vendredi</b>	<b>Théâtre</b>	Cie A main levée	CE2 à CM2	105 €	25	27 sept
	<b>Anglais "So Clever"</b>	Tiny tiny School	CP à CE1	185 €	25	4 oct
	<b>Ecole du sport</b>	UFOLEP	CE2 à CM2	120 €	30	27 sept
	<b>Danse</b>	En cours de recrutement	CP à CE1 ou CE2 ?	140 €	25	27 sept

Nous sommes en cours de recrutement d'un nouvel intervenant danse. Les tranches d'âge indiquées sont à confirmer. Si vous êtes intéressé(e), merci de remplir le formulaire et nous vous recontacterons dès que nous aurons toutes les informations.

**Plus de renseignements sur notre blog : [al-agenets.fr](http://al-agenets.fr) ou :****Théâtre :** [theatre@al-agenets.fr](mailto:theatre@al-agenets.fr)**Anglais :** [anglais@al-agenets.fr](mailto:anglais@al-agenets.fr)**Ecole du sport\* :** [sports@al-agenets.fr](mailto:sports@al-agenets.fr)**Capoeira\* :** [capoeira@al-agenets.fr](mailto:capoeira@al-agenets.fr)**Danse\* :** [danse@al-agenets.fr](mailto:danse@al-agenets.fr)

\* : Certificat médical obligatoire à remettre avant le 1er cours pour une 1ère inscription. Dans le cas d'une réinscription, il vous sera demandé de remplir un formulaire de non contre-indication (téléchargeable sur le blog); un nouveau certificat médical pourra être demandé en fonction des réponses apportées ou si celui en notre possession date de plus de 3 ans.

**Pour que l'inscription soit prise en compte, le dossier doit être complet :**

- Formulaire d'inscription complété et signé
- Règlement
- Cotisation (1€ par famille)
- Certificat médical
- ou  formulaire de non contre-indication
- P.A.I. (pour les enfants concernés)

Dans le cas d'un enfant dont le comportement porterait préjudice de manière récurrente au bon déroulement des séances, l'animateur en référera à l'Amicale qui avertira les parents. Si cela ne permettait pas d'améliorer la situation, l'Amicale se réserve le droit d'exclure l'enfant temporairement ou de manière définitive de l'atelier.

L'Amicale pourra décider d'annuler une activité en cas d'inscriptions insuffisantes, en prenant soin d'informer les familles concernées avant le 12 juillet 2019.

En inscrivant votre enfant à une activité, vous devenez adhérent à l'Amicale. Cette adhésion vous permet de participer au vote lors de l'assemblée générale (date à déterminer).

**Et toujours :** L'adhésion à l'Amicale vous permet de découvrir le café des enfants « A l'Abord'âge » 3 fois dans l'année (au lieu d'une). Si le concept vous plaît, vous pourrez ensuite adhérer directement à l'Abordage.

Plus de renseignements : [tresorier@al-agenets.fr](mailto:tresorier@al-agenets.fr)

Et <http://www.alabordage-le-cafe-des-enfants.fr>

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

**A retourner dans la boîte aux lettres de l'Amicale (à l'entrée de l'école - rue du Casterneau), accompagné du règlement et du certificat médical obligatoire pour les activités sportives. Un e-mail de confirmation vous sera adressé.**

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ...../..... / 20..... Classe en septembre 2019 : .....

Nom parent 1 : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Tél portable : ..... Tél fixe : .....

Nom parent 2 : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Tél portable : ..... Tél fixe : .....

Autre(s) personne(s) à prévenir en cas de nécessité : .....

Tél : ..... Lien avec l'enfant : .....

Merci de cocher la ou les personnes à qui seront envoyées les informations au cours de l'année

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des activités proposées par l'Amicale, il est demandé aux enfants souhaitant plusieurs activités de les noter par ordre de préférence.

Le premier choix sera pris en priorité, les autres seront accordés sous réserves de disponibilité. En cas d'activité complète en premier choix, la deuxième sera prise en compte.

Activité 1 : .....

Jour : .....

ET  OU

Activité 2 : .....

Jour : .....

ET  OU

Activité 3 : .....

Jour : .....